



L'infolettre

du mois de juin 2026 - n°72



Pierre Yvroud réélu à la présidence du SDESM

Réuni le 20 mai dernier, le comité syndical du SDESM a procédé à l'installation de ses nouvelles instances pour la mandature 2026-2032. Pierre Yvroud a été réélu à la présidence du syndicat.

À l'issue du renouvellement des représentants des huit comités de territoire du SDESM, le **comité syndical** s'est réuni le mercredi 20 mai 2026 au siège du syndicat afin de procéder à l'installation de son nouvel exécutif.

À cette occasion, **Pierre Yvroud a été réélu président** du SDESM pour un nouveau mandat. Les membres du comité syndical ont également élu **six vice-présidents** qui composeront l'exécutif du syndicat :

- Christian Poteau, 1er vice-président ;
- Pascal Fournier, 2e vice-président ;
- Jacques Illien, 3e vice-président ;
- Philippe Baptist, 4e vice-président ;
- Didier Fenouillet, 5e vice-président ;
- Claire Camin, 6e vice-présidente.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le SDESM **au service des collectivités** seine-et-marnaises, avec l'ambition de poursuivre l'accompagnement des territoires dans leurs projets énergétiques, leurs infrastructures et leur transition écologique.



Le SDESM dévoile sa nouvelle vidéo institutionnelle

À travers un nouveau film en motion design, le SDESM a souhaité mettre en lumière son rôle auprès des communes de Seine-et-Marne et montrer comment le syndicat accompagne concrètement les territoires dans leurs transitions énergétiques.

L'énergie est partout dans notre quotidien. Elle éclaire nos rues, accompagne nos déplacements, alimente nos équipements et fait fonctionner nos territoires. Mais derrière ces **usages essentiels**, il y a des infrastructures, des projets et des collectivités qui agissent chaque jour pour préparer l'avenir.

À travers cette vidéo en motion design, le SDESM a souhaité **raconter son rôle autrement** : en partant du quotidien des habitants et des élus, des usages concrets et des transformations qui façonnent les territoires de Seine-et-Marne.

Modernisation des réseaux, éclairage public, mobilité électrique, transition énergétique, accompagnement des communes... cette vidéo illustre les **engagement du SDESM**.

[Découvrez la nouvelle vidéo de présentation du SDESM](#)



Suppression d'un poste tour sur la commune d'Aufferville

Le SDESM a achevé une opération de modernisation du réseau électrique sur la commune d'Aufferville, avec la suppression d'un poste tour et la restructuration des réseaux HTA et basse tension.

Les travaux engagés par le SDESM sur la commune d'Aufferville sont désormais terminés. Cette opération de modernisation a permis la suppression d'un poste tour, l'enfouissement de **540 mètres de ligne HTA**, la restructuration du réseau basse tension ainsi que l'installation d'un nouveau poste de transformation de type **PSSB 250 kVA**.

Ces aménagements contribuent à **renforcer la qualité et la sécurisation** de l'alimentation électrique de la commune, tout en améliorant l'intégration des ouvrages dans l'environnement.

Le montant total de l'opération s'élève à environ **220 000 €**.



Saint-Pierre-Lès-Nemours :
renouvellement d'un poste de distribution gaz

Ce chantier a été mené à Saint-Pierre-lès-Nemours, rue Guinebert, sur un équipement GRDF datant de 1979. Ce poste, arrivé en fin de vie, assurait la détente du gaz de 20 bars à 400 mbar afin de permettre sa distribution sur le réseau local.

Après près de 47 ans de service, l'équipement ne disposait plus de pièces détachées et présentait un enjeu de **sécurité** et de **fiabilité du réseau**. GRDF a donc engagé son remplacement dans le cadre de son programme de maintenance et de renouvellement des infrastructures.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SPAC, spécialisée dans la construction et la maintenance de réseaux d'énergie. L'opération a consisté en la dépose de l'ancien poste et l'installation d'un **nouvel équipement entièrement prééquipé**, acheminé sur site par une société de transport spécialisée.

Le chantier s'est déroulé **en avril et mai 2026**, avec une intervention principale de basculement le 30 avril, à l'issue des travaux préparatoires. Les travaux les plus impactants ont été organisés pendant les vacances scolaires afin de limiter les perturbations, notamment pour les lignes de bus circulant rue Guinebert.



Dernier rappel : vos projets de travaux 2027 doivent être signalés avant le 30 juin

La date limite approche. Pour permettre au SDESM d'étudier et de programmer les opérations de l'année 2027, les communes adhérentes doivent transmettre leurs projets avant le 30 juin.

Si votre commune envisage des travaux en 2027, il est **indispensable** de les signaler dès maintenant au SDESM.

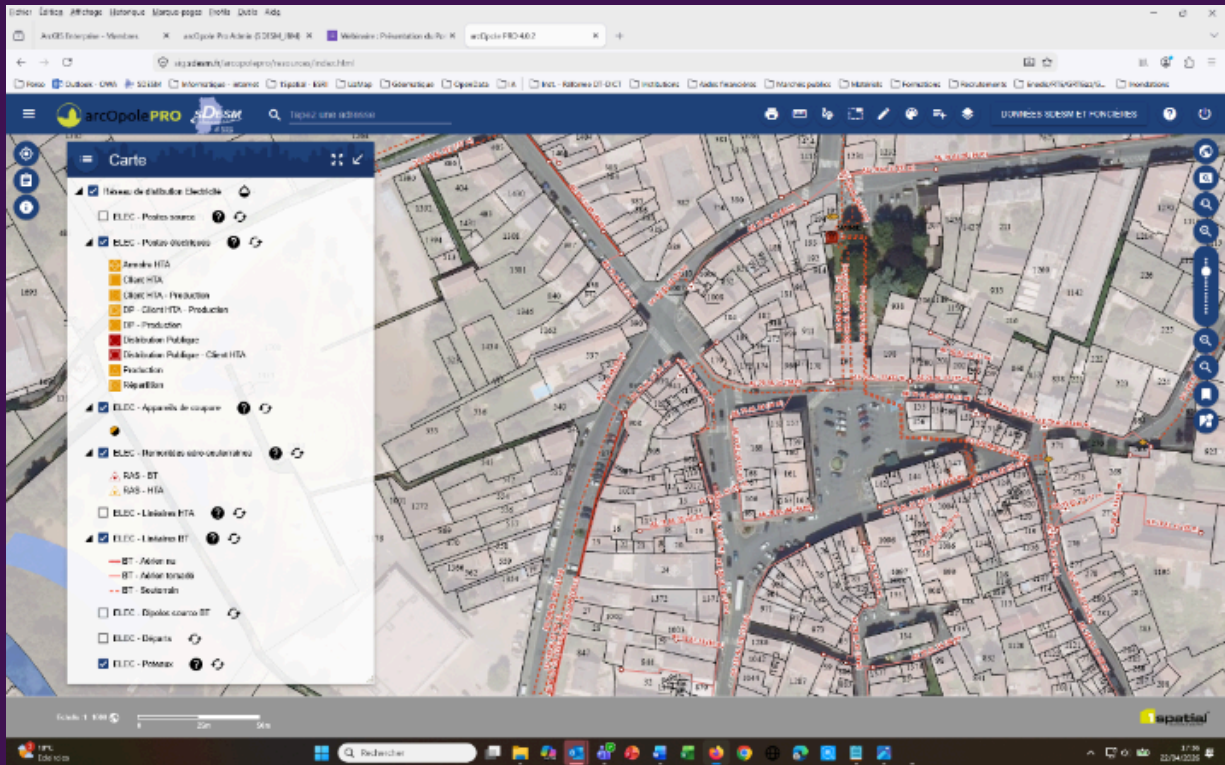
Les **projets d'enfouissement de réseaux**, notamment, doivent impérativement être recensés en amont afin de pouvoir être étudiés et intégrés au futur programme de travaux. **Sans retour avant le 30 juin, ils ne pourront pas être programmés pour 2027.**

Concernant **l'éclairage public**, le SDESM propose aux communes une délégation de maîtrise d'ouvrage pour leurs projets de création, de rénovation ou de mise en

conformité. Les demandes pour bénéficier de cet accompagnement doivent elles aussi être transmises **avant le 30 juin**.

Si ce n'est déjà fait, remplissez dès maintenant **notre formulaire en ligne**. C'est simple et rapide.

Completez le formulaire de demande de travaux



Webinaire : découvrez les outils SIG du SDESM

Mardi 16 juin à 14h, le SDESM vous invite à un webinaire pour découvrir son portail en ligne SIG ArcOpole Pro, ses différents tableaux de bord thématiques et ses récits cartographiques. Des outils au service des collectivités.

Le SDESM met à disposition de ses adhérents un portail en ligne nommé **ArcOpole Pro**, fonctionnant comme un **outil cartographique** de visualisation et de consultation de nombreuses données sur votre territoire. Il cumule les réseaux et les installations de production d'énergie, les périmètres institutionnels, adossés à plusieurs fonds de plan dont le plan cadastral de la DGFIP enrichi des informations foncières. Cet outil collaboratif offre la possibilité de consulter des informations sous forme de cartes personnalisables, d'interroger les données selon ses besoins et d'accéder rapidement à des **ressources utiles pour le suivi des projets** et la gestion du territoire.

Depuis dix-huit mois, ce portail a été complété par plusieurs autres pages dynamiques fonctionnant comme des tableaux de bord, par exemple sur le thème de la **mobilité électrique**.

Pour vous faire découvrir les données et les fonctionnalités qu'intègre cette suite d'outils, nous organiserons un **webinaire de présentation** le 16 juin prochain, de 14h à 14h45, sur inscription.

Ce temps de présentation permettra de découvrir les **principales fonctionnalités** du portail, mais aussi de mieux comprendre comment l'intégrer dans ses **pratiques quotidiennes**.

Ce webinaire s'adresse **aux élus et aux agents** des communes et intercommunalités de Seine-et-Marne, en charge notamment des travaux, de la voirie, de l'urbanisme, de la mobilité, de la transition énergétique ou encore du patrimoine bâti.

[Inscrivez-vous au webinaire](#)



Journée Portes Ouvertes du SDESM

Inscrivez-vous !

Ce jeudi 25 juin, le SDESM ouvrira ses portes aux élus et agents des collectivités seine-et-marnaises pour une après-midi dédiée à la découverte de ses services et de ses missions.

Présentations des différents pôles du SDESM, ateliers thématiques, échanges avec les équipes... Cette Journée Portes Ouvertes sera l'occasion de **mieux comprendre les missions** du syndicat et **les solutions qu'il peut proposer** aux collectivités dans les domaines de l'énergie, de l'éclairage public, de la mobilité électrique, de la transition énergétique ou encore du système d'information géographique.

Élus nouvellement installés, élus déjà engagés dans leurs projets communaux **ou agents territoriaux** : cette journée sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des services proposés par le SDESM et d'échanger directement avec ses équipes.

Rendez-vous le **jeudi 25 juin, de 12h à 18h** au siège du SDESM, à La Rochette.

[Inscrivez-vous](#)

Le SDESM, doublement lauréat du programme ACTEE

Après avoir répondu à deux appels à projets du programme national ACTEE, le SDESM a été désigné lauréat pour chacun d'eux. Ces dispositifs permettent de financer des actions concrètes en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Début 2026, le SDESM a engagé, aux côtés de communes volontaires, deux candidatures au **programme ACTEE**. Ces projets ont été retenus et permettent aujourd'hui de financer des actions concrètes dans les bâtiments publics des territoires. Ces dispositifs reposent sur un principe simple : mieux connaître les bâtiments, mieux piloter leurs consommations et financer les actions de rénovation énergétique.

Le premier, **CHENE 6**, permet de financer des actions visant à améliorer la connaissance et le **suivi énergétique des bâtiments publics**. Il soutient notamment la réalisation d'audits énergétiques et l'installation d'outils de mesure de la consommation d'énergie et de la qualité de l'air.

Dans ce cadre, le SDESM et 10 communes partenaires (Arbonne-la-forêt, Blandy-les-Tours, Bray-sur-Seine, Coubert, Courtomer, Le Châtelet-en-Brie, Le Vaudoué, Lumigny-Nesles-Ormeaux, Maincy et Moisenay) vont pouvoir acquérir **134 outils de mesure énergétique ou de qualité de l'air** et réaliser **31 audits** de bâtiments et équipements publics. Ces opérations représentent près de **83 000 € de subventions** pour un volume total de dépenses supérieur à 140 000 €.

Le deuxième dispositif, **Eff'ACTEE**, accompagne, quant à lui, les collectivités dans la réduction et l'optimisation des **consommations électriques** des bâtiments publics. Il finance l'installation d'équipements de mesure et de télérelève ainsi que la mise en place d'outils de pilotage énergétique permettant d'adapter les usages et de mieux maîtriser les dépenses.

Le SDESM et 2 communes partenaires (Châtres et Sognolles-en-Montois) bénéficient dans ce cadre d'un **soutien financier de près de 9 000 €** pour un volume de dépenses d'environ 18 000 €.

Ces nouveaux financements s'inscrivent dans la continuité de l'engagement du SDESM en faveur de la performance énergétique des bâtiments publics. **De nouveaux appels à projets du programme ACTEE sont attendus au cours du second semestre 2026**. Le SDESM se mobilisera bien sûr pour en informer les communes et les accompagner dans leurs candidatures.

16
juin

14h à 14h45

Webinaire

Présentation du portail SIG du SDESM

(Système d'Information Géographique)

Sur inscription en cliquant ici



25
juin

12h à 18h

Évènement

Journée Portes Ouvertes du SDESM

Sur inscription en cliquant ici

SDESM

1 Rue Claude Bernard
77000 - La Rochette



Le Syndicat
Départemental
des Énergies
de Seine-et-Marne

[f](#) [in](#) [yt](#) [sdesm.fr](https://www.sdesm.fr)



[Se désinscrire](#)

